

## **Conges trimestriels et Annuels**

## Par Nini811, le 30/06/2019 à 08:31

Bonjour, je travaille dans un FOT convention 66. Je suis perdue pour les CT et les CA. Il semble que les CT se comptent en heures et les CA en jour. Sur une semaine ou je fais 40h en travaillant le week-end (26h) si je pose une semaine CT je ne travaille pas le dimanche mais je dois 5h. Si je pose une semaine de CA je dois revenir travailler le dimanche. Est ce bien logique? Sur une semaine de 3 jours si je pose une semaine de CA ma semaine est comptée pour 6 jours de CA donc je suis perdante des 2 côtes. Personne n'arrive à m'éclairer. Merci